

RUCIP REMUNERATION
(applicable au 1^{er} janvier 2007)

Expert RUCIP

honoraires: € 250
 + € 30/heure (y compris les heures de voyage ; <300 € par jour)
 frais repas: € 25/repas (maximum 2 repas/jour)
 frais d'hôtel: ≤ € 100/nuitée (selon notes)
 frais de voyage: par train: première classe (selon notes)
 par avion: classe touriste (selon notes)
 par voiture: € 0,40/km
 Chaque pays a le droit de diminuer les rémunérations pour les experts nationaux, et ce, en justifiant cette diminution auprès du Comité Européen RUCIP.

Bureaux d'Expertise RUCIP

expertise: € 150
 expertise retirée: 50%

Arbitres RUCIP #

HONORAIRE		arbitre domicilié à l'extérieur du pays	
valeur en litige	1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	
< € 50.000	€ 300	}	}
€ 50.000 - € 250.000:	€ 450	}+ € 100	}+ € 200
> € 250.000:	€ 600	}	}

Chaque pays a le droit de diminuer l'honoraire d'arbitres nationaux, et ce, en justifiant cette diminution auprès du Comité Européen RUCIP..

Arbitrage retiré

avant l'envoi du dossier aux arbitres: 20% de l'honoraire + frais
 avant la réunion de la commission d'arbitrage: 50% de l'honoraire + frais

Frais de repas + d'hôtel: Frais exposés (selon notes)
 Frais de voyage: par train: première classe (selon notes)
 par avion: classe touriste, si possible (selon notes)
 par voiture: € 0,40/km

Secrétariats d'Arbitrage RUCIP

Rémunération

- ARBITRAGE AU PREMIER DEGRE :

1. pro rata de la valeur en litige

< € 5.000:	€ 420
≥ € 5.000:	€ 720
≥ € 15.000:	€ 960
≥ € 25.000:	3% avec un minimum de € 1.000 et un maximum de € 20 000

2. + les frais exposés

- ARBITRAGE AU SECOND DEGRE :

Les frais du premier degré sont doublés, 50% étant ristournés au Comité Européen

- Arbitrage retiré:

a) avant la désignation des arbitres:

20% de la rémunération mentionnée sous 1. + les frais exposés

b) avant la réunion de la Commission d'arbitrage:

50% de la rémunération mentionnée sous 1. + les frais exposés

Arbitres n'est pas permis d'avoir des contacts avec les parties ou leur mandataires.

Ils ne font pas preuve de leurs opinions et sont obligés à discrétion.